



Ministère de l'Équipement Des Transports  Du Tourisme et de la Mer	Formation continue STAGE	Affaires Maritimes  ENMM SAINT MALO
--	--	--

INTITULE DE LA FORMATION : **STAGE de formation de
préparation au service à bord des navires-citernes
STCW 95 –Section A – V/I§7 8.9**

PUBLIC CONCERNE :

**Tous les officiers de la marine marchande assurant
des fonctions sur les navires-citernes transportant des vracs
liquides.**

REGLEMENTATION CONCERNEE :

**Arrêté du 08 juillet 1999 (annexe 1) relatif à la
délivrance des titres nécessaires pour le service à bord des
navires-citernes.**

NIVEAU PRE-REQUIS DES STAGIAIRES :

Officier ou Elève-officier de la marine marchande pont ou machine.

MATERIELS UTILISES :

⇒ *Simulateur LCHS de l'ENMM.*

LOCALISATION DANS L'ECOLE :

⇒ *Salle simulateur pour la théorie et pour la pratique.*

DOCUMENTATION NECESSAIRE A LA CONCEPTION DU STAGE :

⇒ *Mise à jour régulière de l'information sur les navires et les méthodes de
travail et sur l'évolution de la réglementation et du matériel embarqué
(sources les plus diverses).*

DOCUMENTS DELIVRES AU STAGIAIRE :

⇒ *Fiche dossier à remplir pour la présentation à l'évaluation ;
⇒ Fiche de satisfaction à propos du stage ;
⇒ Différents documents supports photocopiés créés par les enseignants.*

NOMBRE DE STAGIAIRES MINIMUM : 4 MAXIMUM : 8

NOMBRE TOTAL D'HEURES PAR STAGIAIRE :

35 heures (soit 30 heures de théorie et 5 heures de pratique)

NOMBRES DE DEMI-JOURNEES DE STAGE : 10
(lundi matin 0900 au vendredi 1600)

NOMBRE DE FORMATEURS MINIMUM : 4 _____ MAXIMUM : 6

NOMBRE D'HEURES DES FORMATEURS :
Total de 35 heures

DATES/SEMAINES POSSIBLES :
Variable suivant les critères suivants :
⇒ *Disponibilité des professeurs*
⇒ *1 semaine sans jours fériés*

RESPONSABLE DU STAGE :
Responsable du simulateur LCHS

REFERENTIEL REGLEMENTAIRE :
Programme de l'arrêté pour le simulateur et le programme de la formation et cours type de l'OMI

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'OBJECTIF DU STAGE :
1/ Formation des stagiaires aux opérations sur les navires-citernes (conception, utilisation et sécurité des opérations)
2/ Se voir délivrer le certificat de qualification navires-citernes à l'issue de l'évaluation de fin de session.

PROGRAMME DU STAGE :
1 semaine théorie et pratique (voir annexe)